

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA  
SECURITE SOCIALE, ET DE LA  
JUSTICE.

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-  
NEL CIVIL DE L'ETAT

Rectificatif n° 87/749 du 4 Decembre 1987  
MISSJ -DGFP-DGPCE  
SAVP2 au Decret n° 81/405/MTPS-DGTFP-DFF/  
SCLAM du 15-06-81 portant Promotion à trois  
(3) ans de certains Administrateurs des  
Services Administratifs et Financiers-SAF  
(Avancement 1979) en ce qui concerne  
Monsieur NDENGUE Odilon.

Le Premier Ministre

Visas

AU LIEU DE :

Article 1er : Sont Promus à trois (3) ans aux échelons ci après au titre  
de l'année 1979 les Administrateurs des cadres de la Catégorie A hierar-  
chie I des Services Administratifs et Financiers-SAF (Administration  
Générale) dont les noms suivent :

AU 4<sup>e</sup> échelon indice 1110

NDENGUE (Odilon) (P/C) du 17-12-1980 à NKAYI

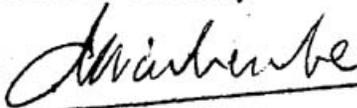
LIRE

Article 1er : Monsieur NDENGUE (Odilon) Administrateur de 3<sup>e</sup> échelon des  
cadres de la Catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et  
Financiers-SAF - (Administration Générale) en service à Nkayi est promu  
au titre de l'année 1979 au 4<sup>e</sup> échelon de son grade pour compter du 17-  
12-1979 ACC néant. indice 1110.

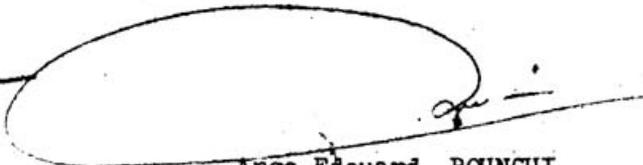
Le Reste sans changement

Brazzaville, le 4 DECEMBRE 1987

Par le Premier Ministre  
Le Ministre du Travail de la  
Sécurité Sociale, et de la Justice,  
Garde des Sceaux,



- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.



Ange Edouard POUNGUI

AMPLIATIONS

DGFP/DGPCE : .....3  
DGB : .....2  
DCF : .....2  
Intéressé : .....1  
Dossier : .....3  
JORPC : .....1  
SGG/BC : .....2  
BST/DGFP : .....2

